

Association La Chouette
Comité de pilotage du mardi 21 février 2017 (Dijon)
Compte-rendu

1 - Participants

Présents : Jennifer Drouillet, Véronique Cardinal, Mélanie Bazin, Jacques Blairy, Benjamin Léger

Excusés : Fiona Bouvet-Agnelli, Marion Mignoty, Maxime Tissier

Absents : Thierry Deiller

2 – Ordre du jour

- 1 - Tour de table
- 2 - Validation du compte-rendu du COPIL du 1er février 2017
- 3 - Point administratif
- 4 - Site Internet
- 5 - Éléments et stratégie budgétaires
- 6 - Préparation des rencontres avec les partenaires financiers
- 7 - Point sur les premières rencontres avec les commerçants
- 8 - Point divers

3 – Echanges

Approbation du dernier compte-rendu

Le compte-rendu du COPIL du 1er février est approuvé sans modification.

Point administratif

Les démarches pour la création du compte bancaire sont sur le point d'être finalisées. Les co-présidents et la trésorière auront un pouvoir sur le compte créé. Mélanie assure le suivi des démarches.

15 adhésions « utilisateurs » sont enregistrées par le comité de pilotage. Afin de simplifier et de rendre le suivi des adhésions plus efficace, Véronique et Fiona se chargent de la création de documents de suivi mentionnant pour les adhésions :

- Le nom et les coordonnées de l'adhérent
- Le tarif choisi et en cas d'adhésion « Famille », le nombre et le nom des membres concernés
- Les modalités de paiement de l'adhésion et la pièce justificative associée (en cas de paiement par chèque comprenant une adhésion et un don, la comptabilité doit bien mentionner les deux opérations, afin de faciliter et le suivi).

Véronique assurera le suivi et centralisera l'ensemble des dépenses et des recettes dans un document.

Un premier dépôt de chèque est effectué pour un montant de 465 €, dont 140 € seront affectées aux parts sociale du Crédit Coopératif. Aussi, la trésorerie de l'association sera de 315 € à l'ouverture du compte.

Il est rappelé de procéder dès que possible au paiement des impressions réalisées par ICO, dont la facture est conservée par Maxime. Véronique contactera Maxime afin de la récupérer.

Différentes partenaires ont été contactés :

- Ville de Dijon : rendez-vous le 28/02 auquel participera Benjamin et Véronique
- Ville de Quetigny : en attente de rendez-vous, Benjamin s'occupera de relancer son contact
- Ville de Chenove : en attente de rendez-vous, Benjamin s'occupera de relancer son contact
- Région BFC : en attente de rendez-vous, l'élu et l'agent référent ont été contactés par mail. Un courrier a été transmis à la Présidente. Aucune suite n'a encore été donnée. Valérie se renseigne directement auprès de ses collègues au CR BFC.
- Pive : Jennifer a pris trois fois contact avec l'association, sans retours à ce jour. Jennifer propose de participer à une rencontre d'information de la Pive à Besançon le 28/02. Elle ne peut encore être sûre d'être présente, personne d'autre n'est disponible ce jour-là. La Pive a bénéficié d'un soutien du Conseil régional, aussi une mise en lien sera nécessaire à un moment ou à un autre afin de prendre connaissance de leur projet et de définir des complémentarités.
- Sol : Jennifer a eu de premiers échanges par courriel avec le réseau national afin d'inscrire la Chouette dans un tour de France des monnaies locales prévue en juin. Elle en profitera pour obtenir des informations sur le fonctionnement du réseau national et les modalités d'adhésion.

Site Internet

Jacques a présenté une version de travail du site Internet. Des modifications d'organisation des informations ont été proposées directement par les membres du COPIL

Le site est visible à l'adresse : <http://www.lachouettemonnaie.fr/admin/>

Jacques fera parvenir un message dès que possible afin d'envoyer une dernière version à relire attentivement avant la mise en ligne. Cette dernière sera prévue au lendemain du prochain COPIL, le 17 mars, suite à la validation de chacun.

Il est proposé de communiquer largement sur la mise en ligne du site et en même temps sur le futur événement (nb : prévu le 12 avril, cf. plus bas), via :

- lettre d'information
- posts facebook
- communiqué de presse
- courriels ciblés aux partenaires

Un système de paiement des cotisations en ligne sera effectué via le système pay plug. Il faut compter 0.02% HT + 0.25€ par transaction. La proposition est acceptée.

Afin de faciliter la diffusion d'information, il est convenu de centraliser l'ensemble des contacts sur la boîte gmail et de commencer à mettre à jour des mailing lists par type de contact : individuel, commerçants, partenaires, etc.

La dernière lettre d'information semble avoir terminée sa course dans les spams, aussi gmail sera également utilisé pour la prochaine newsletter, et non plus send in blue.

Éléments et stratégie budgétaires

Chacun des membres du COPIL s'accorde d'abord sur la nécessité de mobiliser en priorité des ressources humaines afin de décharger le COPIL et d'assurer notamment un appui à la coordination. Les tâches sont nombreuses et le nombre de personnes mobilisées semble insuffisant, notamment pour la coordination.

La choix du service civique s'avère le plus réaliste malgré une vigilance quant au profil choisi et la volonté de ne pas détourner le dispositif de son objectif initial de citoyenneté, et non de remplacement d'un emploi. Jennifer se renseigne auprès de la DDCS afin de vérifier notre éligibilité à l'agrément.

Il est convenu d'envisager un montant plus important via le financement participatif et de revoir à la baisse le montant des subventions pouvant être attribuées. L'ensemble du COPIL est d'accord pour solliciter des appuis ponctuels via des financements auprès de fondations ou de prix (Prix de l'ESS, Crédit Coopératif en 2018, AG2R, la France S'engage).

Afin d'avoir un argumentaire plus solide, Valérie et Véronique se renseigne quant aux participations des collectivités territoriales aux autres projets de MLC.

Fiona, Mélanie et Aurélie ont par ailleurs largement avancé sur la question du coût des billets. La somme de 10.000 € inscrite dans le prévisionnel semble réaliste.

Quelques corrections à la marge sont effectuées sur les dépenses courantes. Le budget est disponible sur le Drive.

Point partenaires

Après de premiers échanges avec des commerçants, il apparaît nécessaire de rendre le message plus clair :

- l'engagement recherché des entreprises est un pré-engagement, proche du sponsoring. Nous avons besoin d'un soutien moral cette année pour avancer.
- Il faut préciser clairement que la monnaie n'existera pas avant plusieurs mois, car nous avons donné l'impression que le projet était déjà bien avancé alors qu'il n'en est qu'à des débuts.
- Il faut questionner les commerçants sur leurs réseaux afin de savoir où est-ce qu'ils penseraient / souhaiteraient dépenser leurs chouettes (de même pour les particuliers). En effet, ils s'interrogent sur la solidarité du réseau, les structures qui en feraient parties, leur possibilité de re-dépenser les chouettes après encaissement.
- Il faut cibler les plus motivés dans un premier temps afin de poursuivre l'objectif des 30 entreprises pré-engagées au lancement.

Préparation des rencontres avec les partenaires financiers

Faute de temps, ce point est reporté. Un petit déjeuner est proposé mardi 28/02 à 8h devant la Mairie afin de préparer le rendez-vous avec l'adjointe.

Un document « argumentaire » a été réalisé par Benjamin, est disponible sur le Drive et peut être complété.

Point divers

Le prochain COPIL est prévu le 16 mars chez Véronique.

Il est convenu d'axer le prochain événement organisé par la Chouette autour d'une dimension participative (ateliers, groupes de travail, etc.) afin de fédérer notre réseau, de l'impliquer dans la vie de l'association et de permettre à ceux qui le souhaite de contribuer à la rédaction de propositions. La rencontre pourra également présenter l'état d'avancement du projet, de l'association et le site.

Ce prochain événement se déroulera à Latitude 21, le 12 avril 2016.

Jennifer propose l'organisation d'un sous-groupe pour préparer cet événement dans lequel Valérie et

Véronique seront mobilisés. Elle proposera un doodle pour convenir de la date.

L'association a été sollicitée :

- pour participer à un marché associatif lors d'un weekend organisé par l'association étudiante ADAH le 18 mars à Dijon
- pour une intervention avec un SEL d'Arnay-le-Duc le 18 mai.

Jennifer s'occupera de rappeler l'information afin de définir quel membre du COPIL représentera l'association à ces évènements.

4 – Rappel des principaux points actés

- Le compte-rendu du 2 février 2016 approuvé
- Le compte bancaire est créé et la facture « ICO » doit être réglée dans les meilleurs délais
- Véronique centralise et supervise les adhésions et les dons
- L'accueil d'un-e volontaire en service civique apparaît pertinent afin de renforcer l'équipe
- Jacques propose une dernière version du site à adopter le 16 mars avant sa mise en ligne
- L'approche auprès des commerçants doit être présentée de manière plus concrète
- Un groupe « Événement » sera proposé et piloté par Jennifer
- Le prochain événement se déroulera le 12 avril à Latitude 21, sous la forme d'une rencontre participative
- Une lettre d'information, des articles Facebook, un communiqué de presse, des courriels seront rédigés afin de promouvoir le site et l'évènement du 12 avril
- **Le prochain COPIL se déroulera le 16 mars chez Véronique**